

# L'ailante, responsable de graves ravages



En bordure des routes, l'ailante a trouvé sa place et prolifère au grand dam des techniciens.

(Photos C. S.)

« C'est sûr, ce petit arbuste devient en quelques années un arbre immense et feuillu. Idéal pour offrir de l'ombre, diriez-vous. Eh bien non !, prévient Éric Robert, agent technique aux espaces verts. C'est une catastrophe. Cet ailante glanduleux, appelé aussi le faux-vernis du Japon, est une espèce toxique envahissante, un prédateur. Il dégage des substances toxiques dans le sol pour inhiber la germination des autres espèces. Les gens doivent réagir. Il y a urgence »,

Cette année, il a passé de longues journées à éradiquer les petits et les grands arbres du ruisseau qui longent l'école de la Salvatte : « J'en ai enlevé des centaines et des centaines. Les petits, il faut les arracher à la main avec leurs racines. Sinon, il faut quand même piocher pour enlever les racines. J'ai abattu les grands arbres. Je sais que j'en ai pour plusieurs années à revenir sur le site et à arracher les drageons qui repoussent. L'écorce et les feuilles peuvent provoquer des allergies cutanées,

de même que le pollen », explique le technicien. Originaire d'Asie orientale (Chine, Corée du Nord), l'ailante a été introduit en France en 1750, comme arbre d'ornement, d'alignement le long des routes, ainsi que pour servir de nourriture de substitution au bombyx du mûrier pour les vers à soie. Chaque arbre produit 300 000 fruits. Croissance de 1,50 m par an maximum. Il est classé en risque « majeur » parmi les vingt-sept espèces exotiques envahissantes en Paca.

C. S.